

Le présent bulletin d'engagement est établi entre (l'Organisateur) :

Epreuve :	Tour de l'Abitibi	Classe :	2.Ncup
Entité organisatrice :	Tour cycliste de l'Abitibi inc	Catégorie :	MJ
Pays :	CANADA	Début (jj/mm/aa) :	2023-07-10
		Fin (jj/mm/aa) :	2023-07-16

et d'autre part (l'Equipe) :

Nom de l'Equipe : _____

Responsable financier : _____ (à remplir par l'Equipe)

L'Organisateur et l'Equipe ont convenu ce qui suit :

Coueurs par équipe : _____

Conformément à l'art. 1.2.075, l'Organisateur verse à l'Equipe une indemnité d'un montant de : _____

Autres éléments éventuels convenus entre l'Organisateur et l'Equipe :

Tout paiement sera effectué au Responsable financier de l'Equipe conformément aux dispositions des articles 1.2.076 et 2.2.009.

Le cas échéant, l'Equipe facturera l'Organisateur à l'adresse suivante (à remplir par l'Organisateur) :

Entité de facturation : _____

Adresse : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Pays : _____

L'Organisateur et l'Equipe s'engagent à respecter le Règlement UCI.

Au moins 60 jours à l'avance, l'Organisateur invite l'Equipe (s'il s'agit d'équipes nationales, régionales ou de club, l'Organisateur informe la Fédération Nationale de l'invité).

Au moins 50 jours avant l'épreuve, l'Equipe invitée fait savoir à l'Organisateur par écrit s'il désire participer à l'épreuve ou s'il décline l'invitation.

Au moins 40 jours avant l'épreuve, l'Organisateur envoie à l'Equipe invitée le présent bulletin officiel d'engagement UCI (complété et signé).

Au moins 20 jours avant l'épreuve, l'Equipe renvoie à l'Organisateur l'original du présent bulletin dûment complété (page 1 signée et page 2 complétée).

72 heures avant l'heure du départ de l'épreuve, l'Equipe envoie à l'Organisateur le bulletin d'engagement comportant les noms des titulaires et de deux remplaçants (page 2).

Au plus tard 15 minutes avant la réunion des directeurs sportifs, le directeur sportif de l'Equipe doit confirmer au collège des commissaires l'identité des coureurs partants en signant le bulletin d'engagement (page 2) - art. 1.2.090.

Attention : le non-respect des délais prescrits fait perdre ses droits à la partie qui les transgresse.

Date : _____

Lieu : _____

Nom et prénom du signataire autorisé
(responsable de l'Organisation) : _____

Date : _____

Lieu : _____

Nom et prénom du signataire autorisé
(responsable administratif de l'Equipe) : _____

Epreuve : Tour de l'Abitibi Classe : 2.Ncup
 Entité organisatrice : Tour cycliste de l'Abitibi inc
 Pays : CANADA Coureurs par équipe : _____
 Date de début (jj/mm/aa) : 2023-07-10
 Date de fin (jj/mm/aa) : 2023-07-16 Nom de l'Equipe : _____
 Nationalité : _____

Coureurs titulaires*

	Nom	Prénom	Nationalité (trigramme)	Date de naissance (JJ/MM/AAAA)	UCI ID (11 chiffres)
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					

Coureurs remplaçants (max 50%)*

1					
2					
3					
4					

Directeur Sportif titulaire sur l'épreuve

	Nom	Prénom	Nationalité (trigramme)	UCI ID (11 chiffres)	Tél. portable	Email
1						

Directeur(s) Sportif(s) adjoint(s) sur l'épreuve

	Nom	Prénom	Nationalité (trigramme)	UCI ID (11 chiffres)	Tél. portable	Email
1						
2						

Autres personnes sur l'épreuve (mécaniciens, assistants médicaux, etc.)

	Nom	Prénom	Nationalité (trigramme)	UCI ID (11 chiffres)	Rôle
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					

*** rayer les noms des coureurs non-partants lors de la confirmation des partants.**

Date : _____
 Lieu : _____

Nom et prénom Directeur Sportif
 titulaire : _____

Signature du **Directeur Sportif titulaire** responsable de l'Equipe sur
 l'épreuve **lors de la confirmation des partants** :